

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

– Audition, ouverte à la presse, du général d'armée aérienne Jérôme Bellanger, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, sur le projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (n° 2630)..... 2

Mardi

14 avril 2026

Séance de 18 heures

Compte rendu n° 55

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Présidence
de M. Jean-Michel
Jacques,
Président



La séance est ouverte à dix-huit heures deux.

M. le président Jean-Michel Jacques. Mes chers collègues, nous poursuivons nos auditions consacrées à l'actualisation de la loi de programmation militaire en recevant aujourd'hui le général d'armée aérienne Jérôme Bellanger, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace.

Je souhaite rendre hommage à nos aviateurs, qui ont été particulièrement engagés ces dernières semaines dans la défense aérienne de nos partenaires du golfe Persique.

La loi de programmation militaire (LPM) en cours a acté la dynamique de convergence de la flotte d'aviation de chasse vers le tout-Rafale, ainsi que celle de la flotte d'avions ravitailleurs vers le tout-MRTT, tout en consolidant la montée en puissance de la flotte A400M pour l'aviation de transport.

En parallèle, la LPM a consolidé des segments capacitaires qui avaient été délaissés durant la période des « dividendes de la paix » ; je pense notamment à la défense sol-air, à la dronisation et à la remontée en puissance des stocks de munitions de différents types.

L'actualisation de la LPM doit permettre de consolider ces dynamiques en renforçant la cohérence de notre armée de l'air et de l'espace, dans un effort de durcissement des flottes et de renforcement de la préparation opérationnelle des aviateurs.

Mon général, vous pourrez nous exposer les avancées concrètes portées par cette actualisation pour amplifier nos efforts de défense dans les domaines qui vous concernent. Nous serons intéressés par votre présentation des moyens supplémentaires que cette actualisation alloue à l'ensemble du continuum vertical, de l'espace à la très haute altitude. Vous reviendrez certainement sur la défense sol-air, la capacité de suppression des défenses aériennes ennemies, le standard F5 du Rafale, ou encore l'alerte avancée évoquée par le président de la République à l'Île Longue.

M. le général Jérôme Bellanger, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace. La conflictualité n'est plus régie par le droit international, mais de plus en plus par des puissances qui l'ignorent. Pour les Européens, le réveil stratégique est brutal. Nous devons aujourd'hui donner force au droit dans un monde où le champ de la conflictualité s'est à la fois intensifié sous le seuil nucléaire et élargi bien au-delà des domaines traditionnels.

Les guerres et les conflits actuels le montrent : l'histoire s'accélère. Cette accélération a été particulièrement marquante dans l'utilisation centrale de la puissance militaire aérospatiale au cours de récentes opérations menées au Venezuela, en Iran, en Inde et au Pakistan.

L'armée de l'air et de l'espace est particulièrement sollicitée en opérations. Son rôle consiste d'abord à assurer ses missions permanentes, à commencer par la composante nucléaire aéroportée. Ainsi, un mois plus tôt, l'opération Poker a mobilisé une quarantaine d'aéronefs.

Il s'agit ensuite de la protection de l'espace aérien national et de ses abords, au travers de la posture permanente de sûreté aérienne (PPS) – avec cinq décollages sur alerte

réelle la semaine dernière et huit la semaine précédente. Un dispositif particulier de sûreté aérienne a également été déployé à Monaco le 28 mars 2026, dans le cadre de la visite du pape Léon XIV.

La mission se poursuit également au Groenland, avec le ravitaillement de la station Nord et les essais d'un A400M qui s'est posé sur la banquise. Sur le flanc Est, des Rafale assurent la police du ciel dans les pays baltes depuis début avril et ont effectué des interceptions. Nous avons participé à l'opération *Eastern Sentry* en Roumanie, ainsi qu'à la mission d'évacuation de nos soldats frappés par des drones en Irak, menée en coordination avec le service de santé des armées, dont je tiens à souligner le professionnalisme et le courage des médecins et infirmiers. J'ai une pensée particulière pour la famille et les proches du major Arnaud Frion.

Enfin, l'armée de l'air et de l'espace était présente en première ligne dès les premières heures du 28 février 2026 pour faire respecter nos accords de défense, gage de notre crédibilité auprès de tous nos partenaires régionaux du Proche et du Moyen-Orient.

Ce rythme opérationnel soutenu ne nous empêche pas de nous entraîner, notamment à la haute intensité, pour préparer l'avenir. Cette préparation opérationnelle se poursuit avec l'exercice Orion (Opération de grande envergure pour des armées résilientes, interopérables, orientées vers le combat de haute intensité et novatrices), au cours duquel l'armée de l'air et de l'espace a assuré le commandement de la séquence d'entrée en premier de nos forces. Dans le cadre d'Orionis, nous avons travaillé au maintien des conditions opérationnelles en situation de combat dégradé. La séquence Basex, fin mars, a mobilisé toutes nos bases aériennes.

Nous ne sommes pas près de décélérer, car la troisième dimension occupe une place centrale au cœur de la conflictualité, de l'intimidation nucléaire à la réalité du champ de bataille moderne, des essaims de drones aux menaces en orbite.

L'opération *Absolute Resolve* au Venezuela illustre très bien ce point. Elle a consisté en la préparation et l'exécution d'un raid massif et éclair, qui s'est appuyé sur un renseignement complet fourni dans le temps long par de nombreux capteurs de la puissance militaire aérospatiale – avions, drones, satellites. S'en est suivie une dispersion des moyens – chasse, transport, ravitailleurs – en toute discrétion. Enfin, l'acquisition de la supériorité aérienne, par la neutralisation des défenses sol-air combinée à des frappes systémiques et ciblées, a permis d'infiltrer et d'exfiltrer des hélicoptères et des forces spéciales sans aucune perte.

Cette mission fulgurante a créé un effet de surprise dans un espace-temps extrêmement contraint, puisque seulement cinq heures se sont écoulées entre le déclenchement de l'opération et le retour des avions. Cette opération démontre aussi que si la puissance militaire aérospatiale est centrale et offre une capacité indéniable d'entrée en premier, elle ne se suffit pas à elle-même : l'approche doit être interarmées, multi-milieus et multi-champs.

Pour que la puissance militaire aérospatiale soit forte, il est important de la structurer sous le prisme de l'épaulement stratégique mutuel entre la dissuasion nucléaire et les forces conventionnelles.

La dissuasion nucléaire comprend deux piliers : la composante aéroportée et la composante océanique. À la suite du discours du président de la République du 2 mars à l'Île Longue, l'armée de l'air et de l'espace a engagé la mise en œuvre progressive de la « dissuasion avancée ». Certains de mes homologues se sont montrés particulièrement intéressés. De même, le réhaussement de notre arsenal est pleinement intégré dans nos travaux et doit nous permettre, dans le strict respect de la doctrine française, de maintenir notre cohérence et notre efficacité opérationnelle.

Les trois domaines majeurs des forces conventionnelles (l'alerte avancée, la défense aérienne élargie, la frappe dans la profondeur) ont pour mission d'épauler notre dissuasion.

Le terme « alerte avancée » englobe un réseau complexe de capteurs, allant du sol à l'espace, qui permet de détecter, de suivre, mais surtout d'attribuer une menace ou une attaque. La future opérationnalisation du radar Nostradamus, dont les premiers résultats d'expérimentation sont attendus à l'été 2026, en est une première brique. Elle s'ajoute à la coopération avec nos partenaires européens en vue de la mise en place de radars alerteurs UHF et de satellites équipés de capteurs infrarouges.

La défense aérienne élargie couvre un spectre allant du traitement du minidrone DJI au missile balistique de théâtre, en passant par le drone Shahed et le chasseur russe Soukhoï Su-57. Elle fait appel à tout le spectre de combat de l'armée de l'air et de l'espace. Le réarmement consacre plus de 1,6 milliard d'euros à ce segment, en sus des 5 milliards d'euros déjà prévus par la LPM, ce qui se traduit par l'accélération de la livraison des SAMP/T NG, pour atteindre dix systèmes de nouvelle génération, l'acquisition de neuf systèmes VL-MICA pour une transition vers un système bicouche, et enfin, l'acquisition de sept systèmes d'artillerie antiaérienne RapidFire de 40 millimètres.

La lutte antidrone est un véritable défi. Il ne faut pas s'arrêter à la comparaison entre le coût d'un missile et celui du drone qu'il neutralise, mais bien considérer les conséquences si ce dernier venait à s'abattre sur une tour de contrôle et causer plusieurs décès. Néanmoins, le modèle doit être adapté et doté de nouvelles solutions. C'est l'objet du renforcement des dispositifs existants ainsi que des tests en cours, qui visent notamment à améliorer l'interception et la neutralisation des drones. Cette défense est aujourd'hui complétée par notre capacité de dispersion de nos moyens – avions de chasse, de transport ou hélicoptères – sur le territoire national ou à l'étranger, au travers du concept d'*Agile Combat Employment*.

La frappe dans la profondeur nécessite de se renseigner, et donc de disposer de moyens d'observation et d'écoute au travers de nos moyens aériens, comme les avions de type ALSR ou le futur Archange, de moyens en très haute altitude, ainsi que de moyens spatiaux. Il nous faudra également des moyens de maillage et des centres d'opérations dont le commandement et le contrôle (C2) devront être dopés à l'intelligence artificielle pour accélérer la boucle décisionnelle. Enfin, nous aurons besoin de moyens de suppression des défenses aériennes ennemies, et donc d'un Rafale au standard F5 « haut de spectre », doté de capteurs, d'une connectivité et d'effecteurs nettement améliorés.

L'actualisation de la LPM prend en compte ce Rafale F5 « haut de spectre », qui constitue un jalon essentiel pour l'armée de l'air et de l'espace. Il sera le porteur de notre futur missile de la composante nucléaire aéroportée, l'ASN4G, mais il constituera surtout une première marche technologique vers le futur avion de combat, le *New Generation*

Fighter (NGF). Les défenses ennemies sont toujours plus denses et complexes. Si nous voulons garder un temps d'avance, nous devons penser à diversifier nos modes d'action, et pouvoir saturer les défenses aériennes ennemies ou frapper de manière cinétique dans la profondeur.

Ces efforts capacitaires prévus par l'actualisation de la LPM méritent que l'on prenne du recul au regard des nouveaux champs de conflictualité. Il faut optimiser une ressource comptée et conserver notre place parmi les meilleures armées européennes. C'est le travail qui est mené en étroite collaboration avec les autres armées, directions et services, ainsi qu'avec la direction générale de l'armement (DGA).

Dans le combat aérien, la maîtrise du tempo est essentielle. Si vous engagez votre manœuvre initiale quelques secondes trop tard, c'est l'intégralité du mouvement sur l'heure qui suit que vous subirez. Dans la guerre comme dans la manœuvre, le temps est un multiplicateur de forces. Mal exploité, il devient un facteur de vulnérabilité. Maîtriser le tempo, c'est prendre en compte les évolutions capacitaires au rythme de la guerre. C'est donc concevoir nos systèmes d'armes, de contrôle et de commandement selon une architecture nativement ouverte pour être en mesure de les adapter au jour le jour, comme nous l'avons fait avec la rénovation à mi-vie des Mirage 2000D et comme nous le ferons avec l'A400M et son *Parallel Mission System*.

La séance est suspendue de dix-huit heures quinze à dix-neuf heures pour permettre aux députés d'aller voter dans l'hémicycle.

M. le général Jérôme Bellanger. Maîtriser le tempo, c'est ensuite surmonter le défi du *high-low mix*, cet équilibre entre armements de pointe et armes de saturation. Faire face à la massification de la menace, désormais installée avec la dronisation des conflits, est un véritable challenge, qui passe, sur le plan défensif, par l'acquisition de canons de 40 mm, de roquettes à guidage laser, de fusils brouilleurs, d'armes à énergie dirigée et de drones anti-drones. Sur le plan offensif, il implique le développement et l'achat de munitions téléopérées (MTO) pour des frappes dans la profondeur, ou encore de drones de combat collaboratifs (CCA), sur lesquels nous mènerons des expérimentations d'ici deux ans. Je souhaite d'ailleurs que l'armée de l'air et de l'espace dispose d'escadrons de drones à vocation de bombardement et d'escadrons de drones à vocation de chasse.

Maîtriser le tempo, c'est aussi consentir parfois à une moindre performance au profit de la masse. Cela peut se traduire, par exemple, dans le domaine spatial par une approche incrémentale sur le programme EGIDE, à travers les démonstrateurs de satellites YODA et PALADIN en orbite géostationnaire ou TOUTATIS en orbite basse. Cela concerne également la nécessité de bénéficier de constellations robustes en orbite basse (LEO), avec l'accélération du déploiement des moyens associés à OneWeb. Cette constellation est indispensable au futur combat collaboratif entre nos plateformes pour disposer du meilleur débit, d'un temps de latence réduit et d'une couverture mondiale. Ces deux exemples illustrent l'effort important consenti sur le spatial, avec 3,9 milliards d'euros supplémentaires qui s'ajoutent aux 6 milliards prévus dans la LPM.

Maîtriser le tempo, c'est également savoir abandonner des programmes dont les coûts d'exploitation ne sont plus tenables, comme le C-130H, ou réinterroger ceux à venir, comme l'Eurodrone MALE.

La maîtrise de la donnée est la mère de toute manœuvre. Sans elle, il est illusoire de vouloir imposer un tempo. Pour l'armée de l'air et de l'espace, cela signifie d'abord faire de nos bases aériennes des *data hubs*, dans la continuité de la feuille de route numérique que nous poursuivons depuis 2024, et se préparer à l'accueil de l'outil logiciel ARTEMIS-IA. Nous disposons aujourd'hui de deux centres principaux de traitement de la donnée, à Mont-de-Marsan et à Tours, ainsi que de premières initiatives à plus petite échelle, comme les Proto Data Hubs à Taverny, Tours et Toulouse.

Le traitement de la donnée est également au cœur du combat collaboratif. Nous avons lancé, en collaboration avec l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD), le projet HypAIRion, au profit de l'aviation de combat du futur et du combat collaboratif. L'autonomie des plateformes, l'accélération de la décision, l'aide aux équipages et l'amélioration de notre préparation opérationnelle sont autant de gains essentiels pour l'acquisition de la supériorité aérienne.

L'IA doit s'inviter à la fois dans nos opérations de combat pour traiter les données générées, mais aussi dans nos systèmes de commandement, de contrôle et de ciblage pour accélérer notre fameuse boucle OODA (observation, orientation, décision, action). Au-delà de l'emploi opérationnel, la donnée et l'IA permettent aussi d'améliorer notre efficacité organisationnelle et de nous dégager ainsi des marges dans tous les domaines.

L'outil d'assistance au postage de nos sous-officiers lors de la réalisation du plan annuel de mutation sera effectif en 2026 et permettra de traiter environ 9 000 mutations et 5 400 changements de résidence sur une population de 23 700 sous-officiers.

La maîtrise du tempo et la maîtrise de la donnée permettent donc de conserver l'initiative. Tel est l'enjeu de cette actualisation, qui suit l'évolution des menaces et nous permet d'adapter nos capacités. Cela commence par nos munitions, pour lesquelles un effort important de 8,5 milliards d'euros a été consenti, mais également par la poursuite des programmes et, à terme, l'augmentation des commandes de missiles SCALP, de missiles air-air ou de missiles sol-air.

Garder l'initiative, c'est questionner la norme et notre façon de gérer nos processus et notre matériel. Le MCO de combat permet de passer de la norme à une gestion du risque assumée par l'opérationnel en situation dégradée. L'armée de l'air et de l'espace, en tant qu'autorité d'emploi, veille à ce qu'une gouvernance cohérente le permette.

Garder l'initiative, c'est également pouvoir être réactif. La multiplicité des crises et leur rapidité de déclenchement impliquent une vraie capacité de projection. Notre flotte d'A400M va ainsi être portée à 41 appareils en 2030, dont quatre ont été actés par l'actualisation de la LPM. Avec l'A330 MRTT Phénix, c'est une véritable force de projection tactique et stratégique que nous serons en mesure de mettre en œuvre.

Enfin, garder l'initiative, c'est être en mesure d'expérimenter et de tester rapidement les nouvelles idées et les nouveaux matériels pour affiner notre besoin opérationnel. L'armée étudie l'acquisition d'une capacité d'achat à petite échelle qui lui permettra de s'adosser aux nouvelles plateformes de la DGA et d'être force de proposition sur les innovations.

Ce qui fait fonctionner l'armée de l'air et de l'espace, ce sont des femmes et des hommes déterminés et engagés. Le recrutement reste dynamique, avec 3 700 aviateurs

recrutés par an, ce qui nous permet de poursuivre l'objectif de la LPM d'atteindre 40 000 aviateurs en 2030. Les mesures catégorielles ont porté leurs fruits ; notre capacité à fidéliser a permis de stabiliser le schéma d'emploi en 2024, et de l'augmenter en 2025. Nos écoles forment et gagnent en agilité autour des nouveaux champs de conflictualité, de la révolution numérique et de l'IA, pour disposer dans les meilleurs délais d'aviateurs combattants, experts des opérations aérospatiales et prêts à la haute intensité.

L'armée de l'air et de l'espace est pleinement engagée dans la montée en puissance de sa réserve. Avec 7 300 réservistes aujourd'hui, nous sommes en bonne voie pour atteindre l'objectif de 11 500 réservistes en 2030. Nous avons créé trois escadrons territoriaux de réserve (EsTeR), qui participent à l'entraînement de nos unités volantes, et plusieurs escadrons de réserve dans les domaines du numérique, des commandos, du cyber, des mutations et de l'infrastructure. L'objectif reste la montée en puissance d'une base aérienne de réserve de 400 réservistes opérationnels et leur intégration dans les missions et exercices de l'armée de l'air et de l'espace.

La montée en puissance du service national universel (SNU) vise à renforcer le pacte entre notre nation et notre armée. Cette dernière porte ses efforts sur le recrutement, avec un objectif de 600 jeunes de 18 à 25 ans dès septembre 2026 et une formation sur les bases d'Orange et de Saintes, qui seront pilotes dans ce domaine. Plus de trente métiers seront proposés sur nos bases aériennes de métropole et d'outre-mer.

L'armée de l'air et de l'espace est consciente de l'effort consenti par la nation dans un contexte budgétaire difficile, à la fois dans le cadre de la LPM initiale puis au travers cette actualisation. Elle sera et est au rendez-vous de ses opérations, comme elle l'a toujours été.

M. Yannick Chenevard, co-rapporteur. Je salue le très haut niveau de compétence et de disponibilité des personnels de l'armée de l'air et de l'espace, qui fait honneur à notre drapeau.

Le futur NGF devra pouvoir emporter le futur missile de la composante aéroportée de notre dissuasion, l'ASN4G. Alors que le rapport annexé acte le décalage calendaire du premier vol du démonstrateur du NGF, nous savons qu'une médiation franco-allemande est en cours afin de tenter de lever les dissensions industrielles qui obèrent aujourd'hui l'avenir du pilier 1 de ce projet.

Comment analysez-vous la situation actuelle du SCAF ?

Dans le cas malheureux où la coopération entre l'Allemagne et la France sur ce projet devrait cesser avant le passage à la phase 2, pourriez-vous nous exposer les éventuelles options capacitaires qu'envisagerait l'armée de l'air et de l'espace afin de doter la France d'un NGF en temps et en heure pour succéder au Rafale ?

M. Jean-Louis Thiériot, co-rapporteur. Lors de son discours à l'Île-Longue, le président de la République a annoncé une augmentation du nombre de têtes nucléaires, ce qui laisse supposer la nécessité d'avoir davantage de vecteurs. La question de l'augmentation de la trame chasse ne doit-elle pas être posée, en tout cas à l'horizon des objectifs de 2035 ?

La référence au drone nEUROn, qui figurait dans la LPM de 2023, a disparu. Les CCA que vous évoquez en sont-ils les successeurs, ou la capacité de drone de combat que préfigurait le nEUROn n'est-elle plus considérée comme une priorité ?

L'Eurodrone est en phase d'ensablement. Cette capacité ne répond probablement plus totalement aux besoins de la haute intensité. Comment comptez-vous remplacer les effets qui en étaient attendus, comme capteur ou comme porteur d'armes et effecteur ?

Le missile Stratus est absolument nécessaire, mais son horizon est apparemment fixé à 2035. N'est-il pas préoccupant de ne pas disposer de cette capacité avant ?

M. le général Jérôme Bellanger. S'agissant du SCAF, le besoin opérationnel est partagé avec mes deux homologues allemand et espagnol. Une médiation est en cours ; il faut la laisser suivre son cours.

Le SCAF ne se résume pas au NGF. Il comprend d'autres piliers, dont celui de la connectivité. Cet avion de sixième génération ne sera pas un avion comme les précédents : ce sera une multitude de plateformes, habitées et non habitées, dont on pourra combiner les effets et qui auront besoin d'être connectées entre elles – d'où l'importance de cette connectivité orbitale pour les faire communiquer plus rapidement, et d'où l'importance de disposer de toute la panoplie de drones qui accompagnera cette plateforme habitée.

Malheureusement, une médiation a été nécessaire car nos industriels ont rencontré des difficultés à s'entendre sur ce pilier. J'espère que l'issue sera positive. Sinon, nous nous retrouverions dans la situation que nous connaissons actuellement avec le F-35, qui ne communique avec personne, ce qui crée des difficultés pour mener des opérations avec nos homologues européens.

En ce qui concerne la trame chasse et le rehaussement de l'arsenal nucléaire, il faut se donner du temps. L'annonce du président de la République m'a permis de lancer des relations bilatérales très constructives avec les pays qui ont été cités sur la dissuasion avancée. Dans un second temps, il faudra en effet étudier, et je pense que cela fera l'objet de la prochaine LPM, le format qui doit accompagner ce rehaussement de l'arsenal. À ce stade, le format est, compte tenu de nos engagements et de nos opérations, très contraint, avec une surutilisation de nos avions, notamment 10 à 15 % de nos Rafale.

Il faudra y penser, mais ce choix n'est pas d'actualité dans le cadre de cette LPM. Le choix qui a été fait est celui de la cohérence de l'ensemble de nos systèmes d'armes pour garantir le format actuel. La priorité est de disposer d'un Rafale F5 au plus haut de ses capacités, ce qui implique un nouveau moteur, des réservoirs conformes, mais surtout de la connectivité.

Il faudra également disposer d'un missile de type *SEAD (Suppression of Enemy Air Defense)*, à savoir le missile Stratus. Cette capacité arrivera en 2035, mais d'une certaine manière nous en disposons déjà avec nos munitions de type AASM.

Les drones CCA sont une petite révolution pour nous, mais ils existent déjà aux États-Unis, en Chine et en Australie. L'idée est d'avoir des plateformes collaboratives, des drones un peu plus importants que ceux que nous connaissons actuellement, afin de créer la brèche dans les défenses aériennes ennemies. Ils auront au moins un certain niveau de

furtivité, de l'armement, et seront surtout réutilisables, sans pour autant coûter le prix d'un avion de chasse. Ces drones accompagneront la plateforme habitée, qui les pilotera, ou bien ils seront dirigés par un C2 qui pourra être déporté. Ce sont eux qui prendront les risques, ou en tout cas davantage de risques qu'une plateforme habitée. Leur travail sera facilité par des drones bon marché qui fragiliseront les défenses ennemies par la saturation, la déception, le brouillage, etc. En tant que drone de combat, le nEUROn représente le très haut du spectre des CCA.

Le programme Eurodrone compte déjà cinq ans de retard. Il n'est peut-être plus adapté. Il convient de se réinterroger sur ce programme. Ce travail est en cours.

M. Frank Giletti (RN). L'actualisation de la LPM suscite chez nous des questions nombreuses et des inquiétudes encore plus grandes : un avenir dissimulé quant à l'abandon du SCAF, un format d'avions de chasse contraint par le manque de moyens... Encore une fois, nos aviateurs devront se contenter de ce que la Macronie s'acharne à répéter : il s'agit d'une LPM de durcissement et de cohérence. Nous avons bien compris ces éléments de langage, mais pour notre part, au Rassemblement National, nous assumons et défendons une LPM de cohérence et de masse. Dans un contexte de retour des conflits de haute intensité, la question des volumes redevient centrale. Or, cette ambition appelle des moyens à la hauteur de notre réputation.

Concernant les munitions, la situation actuelle est préoccupante. Nos stocks étaient déjà identifiés comme insuffisants et nos engagements récents, notamment au Moyen-Orient, entraînent une consommation soutenue, en particulier en munitions air-air et potentiellement sol-air. Nous disposons d'une armée de l'air et de l'espace dont l'excellence et le professionnalisme sont reconnus à travers le monde. C'est tout à l'honneur de la France de respecter ses accords de défense et d'être un partenaire crédible et fiable, comme en attestent les Émirats arabes unis eux-mêmes. Si l'efficacité de ces opérations n'est pas à démontrer, celles-ci n'en ont pas moins un coût immédiat sur nos capacités.

Quel est aujourd'hui l'état de nos stocks de munitions et de carburant, dans un contexte d'augmentation du prix de celui-ci ? Dans quelle mesure le surcroît d'activités opérationnelles est-il en train de les entamer ?

Compte tenu des délais industriels parfois longs pour reconstituer ces stocks, sommes-nous aujourd'hui en capacité de soutenir dans la durée un engagement de haute intensité, ou sommes-nous dans une logique de flux tendu ?

Au-delà des stocks se pose la question du rythme d'engagement. Nos pilotes, comme nos aéronefs, sont fortement sollicités, parfois au-delà des standards habituels. Quel est aujourd'hui l'impact de cette suractivité sur le maintien en condition opérationnelle des équipements, sur la fatigue et la fidélisation des équipages, et plus largement sur la soutenabilité du modèle dans la durée ?

Derrière les mots de « durcissement », la réalité opérationnelle nous impose une exigence de vérité. Avons-nous aujourd'hui le volume nécessaire pour durer dans un conflit de haute intensité ?

M. le général Jérôme Bellanger. Ce que les aviateurs ont vécu au Proche et au Moyen-Orient est remarquable et extraordinaire. Ce sont des aviateurs engagés et déterminés

qui ont permis de faire respecter nos accords de défense, quelles que soient les circonstances. Cela a assis notre crédibilité vis-à-vis de nos partenaires dans la région. J'en tire trois enseignements.

Premièrement, je me rends compte que nous sommes prêts.

Deuxièmement, nos organisations sont finalement très agiles : nous arrivons à nous reconfigurer sous le feu, à nous adapter pour être encore plus efficaces.

Troisièmement, nous disposons de systèmes d'armes et de missiles en tout point remarquables, puisque nous avons eu énormément de succès avec nos Rafale et nos MICA, ainsi qu'avec la défense sol-air. Ce sont trois points rassurants.

Nous nous posons maintenant la question de la régénération organique. Nous sommes parvenus à la faire dans les temps, mais il s'agit d'un sujet crucial, auquel s'ajoute l'augmentation du nombre de pilotes que nous allons former. C'est pourquoi nous sommes en train de réduire les temps de formation pour être encore plus efficaces.

La LPM prévoit une augmentation des stocks d'armement. Les chiffres sont bien sûr confidentiels, mais l'augmentation en pourcentage figure dans le rapport annexé. Cet effort important répond à deux défis : d'une part, l'adaptation à la haute intensité ; d'autre part, la prise en compte du ratio entre missiles à bas coût et missiles de haute technologie. Enfin, l'actualisation de la LPM prévoit des commandes, qui arriveront avant 2030.

Mme Corinne Vignon (EPR). L'actualisation de la LPM répond à un impératif de cohérence : adapter nos ambitions aux menaces réelles. Elle doit aussi nous permettre de faire des choix clairs, et l'espace doit être reconnu comme une priorité absolue. Un véritable effort en matière spatiale est d'ailleurs prévu dans le texte.

Aujourd'hui, la supériorité opérationnelle repose sur la maîtrise de la donnée, de l'information et de leur circulation. La connectivité est devenue le nerf de la guerre et elle repose désormais largement sur des infrastructures spatiales. Nos partenaires européens accélèrent fortement. L'Allemagne, notamment, investit massivement dans des capacités de communication sécurisées et dans des architectures souveraines, avec une logique de déploiement rapide et opérationnelle. Face à cela, notre modèle repose encore, au moins en partie, sur des infrastructures hybrides mêlant capacités militaires, civiles et parfois étrangères, ce qui pose la question claire de la dépendance en situation de crise.

Dans un conflit de haute intensité, la connectivité devient une cible prioritaire : brouillage, cyberattaque, neutralisation de satellites. Sans redondance réelle et sans architecture pleinement souveraine, il n'y a plus de continuité du commandement. Nous sommes donc face à un enjeu stratégique majeur, celui de la maîtrise de nos communications en situation dégradée, condition indispensable de toute autonomie opérationnelle.

Si nos capacités spatiales de communication étaient dégradées, voire neutralisées, quelles solutions concrètes la France serait-elle capable de mettre en œuvre immédiatement pour garantir la continuité du commandement des opérations ?

M. le général Jérôme Bellanger. Comme le disait le président, demain, la guerre commencera dans l'espace. Lors de l'exercice Orion, nous avons commencé par neutraliser

des satellites. Cette dépendance à l'espace jouera un rôle décisif sur la suite de la manœuvre interarmées.

S'agissant de la communication spatiale, les armées développent l'hybridation des capacités satellitaires en complément des moyens Syracuse IV, en développant la constellation OneWeb en attendant la constellation IRIS², qui sera plus efficace, avec peut-être moins de satellites, mais des satellites qui communiqueront entre eux, offrant des temps de latence et un débit plus importants pour nos buts de combat. En attendant, c'est OneWeb qui est renforcée et qui constitue une opportunité pour apporter aux forces armées à la fois davantage de débit, une meilleure latence et une meilleure couverture. C'est sur OneWeb, avec des segments sol et des terminaux, que nous portons nos efforts.

Il est certain qu'il faudra envisager une redondance au niveau de ces constellations. OneWeb ne suffira pas. Il faudra aussi regarder ce que développent les Allemands, puisqu'ils ont annoncé qu'ils allaient faire une constellation en LEO (*low earth orbit*). Il sera intéressant de voir comment ils procèdent. En attendant, ce sont bien ces constellations qui seront le nerf de la guerre de demain, de la guerre connectée et du combat collaboratif.

M. Arnaud Saint-Martin (LFI-NFP). Nous voici enjoint de examiner cette LPM 2.0 dans la précipitation, actualisée cette année pour rattraper infructueusement son insincérité budgétaire, que nous avons dénoncée.

Concernant le Rafale F5, vous avez déclaré en novembre 2023 que l'armée de l'air et de l'espace avait besoin non pas de 185, mais de 230 avions de combat pour démutualiser les contrats opérationnels et tenir dans la durée. Alors que la LPM initiale prévoyait 230 appareils d'ici 2030, dont 30 supplémentaires pour pallier le retard de l'inscrutable SCAF, l'actualisation ne propose néanmoins que 200 Rafale F5, sans les 30 avions supplémentaires. Pourtant, le premier ministre lui-même a estimé en février dernier qu'ils étaient nécessaires.

Pourquoi ce recul ? Est-il lié au désistement des Émirats arabes unis, qui devaient assumer le cofinancement du F5 ? Ce désistement ne montre-t-il pas que notre industrie aéronautique parie trop sur les logiques d'exportation, au risque de se fragiliser ?

La LPM privilégie le missile balistique de théâtre au missile aérobalistique à longue portée. Alors que les États-Unis, la Chine et la Russie avancent sur ce sujet, pourquoi ce choix de privilégier le terrestre ?

Le spatial est présenté comme une autre priorité de cette LPM. Pourtant, nous avons relevé plusieurs incohérences. D'abord, les calendriers français et européens ne concordent pas sur IRIS². La Commission européenne table sur un démarrage du système en 2030, or ici, il est repoussé après 2035. Les Allemands, de leur côté, l'abandonnent en rase campagne et privilégient une constellation militaire souveraine, comme vous l'avez dit, au bénéfice de leurs champions Rheinmetall et OHB, sans fermer la porte à des partenariats, notamment avec Starlink.

Quels sont les bons calendriers pour IRIS² ? Quel est l'avenir pour le programme si l'Allemagne poursuit sa stratégie de cavalier seul ?

La France ne dispose plus d'un accès pleinement souverain à l'espace. Le programme Ariane 6 est privatisé, les start-ups versent dans le New Space, le Centre Spatial

Guyanais est transformé en hub pour opérateurs privés français, allemands et espagnols, par ailleurs concurrents de nos opérateurs français. L'article 12 de la LPM place les activités du centre sous le régime de l'article L. 2391-1 du code de la défense, affaiblissant le contrôle démocratique sur un territoire déjà vulnérable sur le plan écologique.

Pensez-vous que le renforcement durable de nos capacités spatiales doive passer par une renationalisation d'ArianeGroup et un renforcement de la maîtrise publique sur le CSG ?

M. le général Jérôme Bellanger. Le format est une question qui se posera pour la prochaine LPM. Comme je vous l'ai dit, nous surutilisons nos Rafale pour compenser ce problème de format. En effet, il nous faudra davantage de Rafale, à la fois pour pouvoir remplir l'ensemble de nos contrats opérationnels sans « taper » sur la polyvalence – qui ne rime pas avec ubiquité – mais également pour le rehaussement de l'arsenal nucléaire. Ce travail sera mené.

Pour autant, il faudra aussi tenir compte de l'arrivée des drones de combat collaboratifs. Le format doit être revu à l'aune de ces deux paramètres.

Le pari de l'export a été fait et, sur ce point, il a fallu reconfigurer la trame chasse, ce qui a été très bien fait. Le Rafale F5 concerné est un Rafale F5 « haut de spectre ». Il aurait été désastreux de s'orienter sur un Rafale « bas de spectre », qui n'aurait pas été à la hauteur des missions qui doivent lui être confiées à l'horizon 2035.

Le choix du MBT a été fait pour la frappe dans la profondeur autour du programme FMC/FMAN. Je rappelle que le terme « MBT » signifie « missile balistique de théâtre », et non « terrestre ». Les missiles aérobalistiques israéliens ont frappé l'Iran jusqu'à 2 000 km. Disposer de tels missiles nous permettrait d'être beaucoup plus efficaces pour percer les défenses aériennes et faire du ciblage dans la profondeur. Le MBT est à l'étude, et mérite d'être regardé à l'aune de ce que l'on constate sur les dernières opérations.

Le programme IRIS² est en effet décalé. J'ose espérer qu'il n'est pas décalé à 2035, parce qu'il reste encore des sujets technologiques et de financement très importants.

Le carnet de commandes d'ArianeGroup est bien rempli. De petits lanceurs comme Maia lanceront des satellites. L'accès à l'espace reste donc souverain avec ces petits lanceurs, mais ce ne sont pas de gros lanceurs comme ceux d'ArianeGroup.

M. Sébastien Saint-Pasteur (SOC). Il est difficile de se projeter dans le temps ; les contextes évoluent très vite. Il y a un an, le ministre des armées parlait d'un renforcement capacitaire, de trois nouvelles frégates, de vingt à trente Rafale de plus. Cette actualisation élude ce sujet pour faire la place à d'autres priorités, que sont les munitions et les drones.

Le mot « drone » recouvre des engins de tailles variées et des fonctions extrêmement différentes : surveillance et renseignement, drones tactiques, munitions téléopérées, lutte anti-drones. L'Ukraine a très récemment évoqué la première conquête d'une emprise uniquement par le biais de drones et de robots.

Comment hiérarchisez-vous les besoins, au moins leur expression, entre la question de la masse, avec des drones qui valent quelques centaines d'euros comme le DJI ou le

Shahed, et celle de l'hyper-sophistication, avec des drones qui coûtent plusieurs millions d'euros ?

Comment, dans cet environnement de très grandes mutations, arrivez-vous à projeter le besoin de très court terme et l'évolution de plus long terme avec des programmes qui prennent parfois plusieurs années ?

M. le général Jérôme Bellanger. Nous sommes à la croisée des chemins. Ma priorité, en tant qu'aviateur, est la possibilité de mener des missions offensives, et donc de supprimer les défenses aériennes ennemies. Pour ce faire, j'ai besoin d'un CCA – non d'un CCA qui coûte le prix d'un avion de chasse, mais d'un CCA à même de fragiliser les défenses adverses. Nous devons développer ce CCA, seuls ou en coopération. C'est sur ce sujet que porte l'expérimentation que nous devons mener avant 2028.

Ce que les Iraniens ont réussi à faire avec leurs Shahed est déroutant. Cette prouesse réside dans le ciblage très précis de la part des Iraniens sur l'ensemble de leurs objectifs par le centre de commandement et de contrôle de l'opération. Nous avons besoin de ce segment des « Shahed-like ». C'est pour cela que j'évoque des escadrons de drones de bombardement, avec des munitions téléopérées, ou des escadrons de drones de chasse pour intercepter ces fameux drones qui viennent nous menacer. L'industrie y travaille notamment dans le cadre du programme CHORUS ou avec MBDA qui développe également des munitions téléopérées. Nous regardons cela très précisément.

Les minidrones de type DJI renvoient au sujet des essais et de la lutte anti-drone, sur laquelle nous travaillons aussi, avec le brouillage, la détection et l'identification de ces drones. Tels sont les trois gros segments, et leur ordre de priorité.

M. Damien Girard (EcoS). Plusieurs travaux récents ont mis en évidence les limites du format actuel de nos 225 plateformes aériennes, telles que définies dans la loi de programmation militaire. Ces limites apparaissent particulièrement en cas d'engagement de haute intensité, où les besoins augmentent fortement et les phénomènes d'attrition deviennent significatifs.

Dans ce contexte, le remplacement des Alpha Jet pourrait constituer une véritable opportunité. Il permettrait de structurer un segment d'aviation de chasse légère capable d'apporter de la masse à coût maîtrisé, à la fois pour l'entraînement mais aussi pour certaines missions d'appui en environnement permissif.

Pourquoi cette piste ne fait-elle pas à ce stade l'objet d'investigations plus approfondies ? D'autre part, une telle capacité pourrait-elle répondre à des besoins émergents, notamment dans la lutte anti-drone, où des solutions à la fois réactives et économiquement soutenables deviennent indispensables ?

Qu'en est-il du successeur du nEUROn dans le domaine des UCAV, c'est-à-dire des drones de combat capables d'opérer de manière autonome ou semi-autonome en environnement contesté ? N'est-ce pas à cet égard une illustration concrète de la nécessité d'une coopération industrielle européenne renforcée ?

Plus largement, quels seraient, selon vous, les principaux enjeux capacitaires en termes de volume, d'endurance, de résilience, mais aussi d'intégration dans des opérations interarmées pour répondre aux exigences des engagements futurs ?

M. le général Jérôme Bellanger. L'Alpha Jet sera maintenu, nous l'espérons, jusqu'à l'horizon 2032-2035. Il est certain que nous nous penchons sur son successeur, et pas uniquement parce que ce sera l'avion de la Patrouille de France.

Ce segment particulier est tout l'objet du projet Red Air, qui vise à pouvoir disposer d'avions moins coûteux à l'heure de vol pour simuler des menaces en l'air, pour éventuellement intercepter des drones, etc. La difficulté est que lorsque vous confiez cette mission à une entreprise privée, vous arrivez très vite à des niveaux de confidentialité qu'il faut respecter, car l'adversaire simulé voit comment vous vous entraînez, vos résultats, et peut même capter vos spectres électromagnétiques et la manière dont vous utilisez vos avions. Il faut donc être extrêmement vigilant quand on parle de Red Air.

Le successeur du nEUROn, qui était un drone expérimental préfigurant l'UCAV, est en fait le fameux drone de combat collaboratif dont j'ai parlé. À ce stade, une réorientation est en cours pour examiner les différents types de CCA. La question de savoir si l'on s'oriente vers un UCAV ou un autre type de CCA n'est pas tranchée. En attendant, l'objectif est bien de se poser la question globalement du drone de combat collaboratif et de sa définition.

M. Damien Girard (EcoS). Au-delà de son avenir, pensez-vous que la coopération européenne sur cette question est importante ou indispensable ?

M. le général Jérôme Bellanger. La coopération pourrait reprendre, notamment avec les Suédois. Encore une fois, les partenariats sont un peu bousculés en ce moment, avec ce que l'on a dit sur le SCAF et ce que nous avons vécu. De plus, les besoins opérationnels sont différents, ce qui rebat énormément les cartes.

Mme Geneviève Darrieussecq (Dem). Le besoin d'adaptation est permanent, compte tenu des conflits que nous avons sous les yeux. Lorsque nous parlons d'un sujet, nous sommes déjà en retard sur le sujet suivant. L'intégration de l'IA, les *data hubs*, les combats collaboratifs, tout cela nous paraît être des choses d'avenir. Cet avenir ne sera-t-il pas très proche ? Et comment continuerons-nous de pouvoir développer ces projets ?

Certains de mes collègues se réjouissent du retard, de la lenteur, voire de l'arrêt de tous les programmes européens, en faveur de pseudo-sujets de souveraineté. Or, être souverain ne nous empêche pas de coopérer. Nos industries sont certes en concurrence, mais nous devons être en coopération et complémentaires.

La connectivité et l'interopérabilité sont de vrais sujets. Nous ne combattons jamais seuls ; nous combattons en Européens. Tous ces retards ne nous mettent-ils pas en difficulté par rapport à ce projet de collaboration européenne pour défendre la France et les Européens ?

M. le général Jérôme Bellanger. Vous avez raison de prendre l'exemple de la connectivité. Celle-ci ouvre le chapitre des architectures de gouvernance de référence. Aux États-Unis, l'État oblige ceux qui veulent concevoir des systèmes d'armes à respecter une architecture de référence qu'il a définie, pour que tous les systèmes soient interopérables. Voilà ce que j'appelle de mes vœux pour l'Europe. Si nous mettons en place cette architecture

de gouvernance, nous résoudrons les problèmes de souveraineté et surtout les problèmes d'interopérabilité avec nos partenaires.

Je vous rejoins : demain, nous ne ferons pas la guerre seuls. Nous avons besoin de pouvoir nous parler. Je suis vraiment désolé lorsque certains de nos partenaires achètent le F-35. Nous avons beaucoup de mal à travailler avec eux parce qu'ils se sont enfermés dans ce système. Il faut maintenant remettre les choses sur la table, partir de la connectivité et exiger que cette connectivité soit partagée, même s'il y aura bien sûr des enjeux de souveraineté. Nous sommes un pays doté, et nous aurons nos particularités sur cette connectivité. Pour autant, il faudra aller de l'avant dans cette voie.

Mme Catherine Rimbart (RN). L'accord JEWEL signé en octobre dernier entre l'Allemagne et la France a pour but de nous doter d'une capacité spatiale européenne d'alerte avancée face aux missiles balistiques et hypersoniques. C'est un signal fort d'autonomie stratégique, alors que nous dépendons encore entièrement des satellites américains pour ce type de détection. Le projet repose sur une constellation de satellites géostationnaires à capteur infrarouge, couplée à des radars terrestres. L'objectif est une capacité opérationnelle pour 2030.

Dans le même temps, nous avons vu un missile balistique russe frapper la région de Lviv en janvier dernier, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière polonaise.

Compte tenu de cette accélération des menaces, l'échéance de 2030 vous paraît-elle encore tenable ? Quelle est la contribution concrète de la LPM, pour l'armée de l'air et de l'espace, à ce programme ?

M. Romain Tonussi (RN). Lors des auditions de la semaine passée, j'ai eu l'occasion d'interroger le chef d'état-major des armées au sujet de l'avenir de la capacité hélicoptère de nos armées, en particulier sur le sujet de la rénovation au standard MK3 du Tigre. Puisque le sujet de la trame hélicoptère est un sujet interarmées, je me permets de prolonger avec vous cette thématique.

Concernant le passage au tout Caracal pour la trame hélicoptère de manœuvre, pouvez-vous nous éclairer sur le déblocage de la tranche supplémentaire de quatre unités et le lancement des études sur sa rénovation à mi-vie ?

Enfin, s'agissant de la commande des unités du HIL Guépard destinées à l'armée de l'air, dont la répartition n'apparaît pas dans les documents annexés, pourriez-vous nous préciser le format qui vous permettrait de répondre au contrat opérationnel et d'éviter une mutualisation comme sur la trame chasse ?

M. Julien Limongi (RN). Le projet FMTC (*Future Mid-Size Tactical Cargo*) a vocation à remplacer les Casa et C-130 à l'horizon 2035-2040 et à compléter l'A400M sur le segment médian. Il répond à un vrai besoin opérationnel. Nous nous en rendons compte avec les limites de l'A400M, notamment dans les outre-mer, où le Casa a une capacité d'allonge limitée. Nous nous en sommes rendu compte à La Réunion récemment, où nous n'avons pas une capacité d'allonge suffisante pour aller de La Réunion aux îles Éparses ou à Mayotte sans survoler Madagascar pour faire l'aller-retour.

Les enjeux dans les outre-mer dans un avenir relativement proche nécessitent de nouvelles capacités. La LPM actualisée n'évoque pas beaucoup ce sujet. Quelles seraient, selon vous, les caractéristiques de ce nouvel avion et sous quel horizon ?

M. Arnaud Saint-Martin (LFI-NFP). Les capacités spatiales manœuvrantes présentent un intérêt certain, mais nous avons des doutes quant à la planification des capacités ajustées aux besoins, ainsi que sur la stratégie d'acquisition auprès d'entreprises du New Space qui, pour certaines, n'ont encore rien prouvé.

YODA, en premier lieu, n'a de démonstrateur agile que le nom. Le système de deux nanosatellites devait être lancé en 2023, mais le projet a pour l'heure tout du rendez-vous manqué. Or, comme y invitait le maître Jedi éponyme que je citerai : « N'essaie pas. Fais-le, ou ne le fais pas. Il n'y a pas d'essai. »

Les autres projets vers l'orbite GEO, notamment les systèmes financés via l'accord-cadre PALADIN de la DGA, seront-ils développés puis déployés selon la même approche New Space, pas toujours probante pour dire le moins ?

Quid du devenir du programme EGIDE, ajusté par les nouveaux PALADIN qui s'y substitueraient en préparation d'une éventuelle capacité opérationnelle après 2032, selon diverses sources ?

Par ailleurs, ces capacités légères et à la durée de vie limitée sont-elles optimalement dimensionnées pour affronter des systèmes très offensifs de forces spatiales hostiles ?

Nous nous interrogeons sur le lancement de ces missions. Le lanceur conditionne les spécifications des systèmes, notamment le coût, le volume ou les modalités de transfert vers l'orbite de travail. Quelles sont les options ? Faudra-t-il encore actualiser les plans en la matière ?

Mme Josy Poueyto (Dem). La présence d'objets militaires dans l'espace extra-atmosphérique est un enjeu fondamental. On ne parle plus de présence passive, mais de présence active, avec tout ce que cela sous-entend en termes de risques. Nous assistons à une escalade en la matière.

Selon vous, est-il envisagé ou envisageable de renforcer, par exemple, le traité sur l'espace de 1967, alors que ses principes fondateurs sont malmenés ? Où en sont les discussions internationales dans ce domaine ?

M. le général Jérôme Bellanger. Concernant le projet franco-allemand d'alerte avancée, c'est à la suite des difficultés du projet ODIN'S EYE que nous avons lancé cette initiative bilatérale. Elle comporte, comme vous l'avez très bien souligné, quatre volets. Le premier est le segment spatial centré sur l'orbite géostationnaire, pour 600 millions d'euros d'ici 2030. Le deuxième concerne les capteurs sol, avec des radars transhorizon HF. Le troisième volet, pour 800 millions d'euros, porte sur des véhicules équipés d'alerteurs UHF. Enfin, le quatrième est un C2 capable d'accueillir de nouveaux partenaires, avec des capacités de modélisation et de caractérisation. Cela ne progresse pas assez vite, mais c'est parce que nous avons connu ces difficultés sur ODIN'S EYE que nous nous sommes reconfigurés. Personnellement, j'y crois.

Le Caracal ne sera pas modernisé avant 2035. Il existe des enjeux de préservation des capacités existantes comme la recherche et le sauvetage au combat, ainsi que des enjeux en outre-mer, où nous avons bon nombre d'hélicoptères Caracal.

Concernant le HIL et son successeur, c'est bien la flotte des 40 Fennec qui, à partir de 2032 de mémoire, sera remplacée par le Guépard. Toute la difficulté est de se pencher sur les missions et sa configuration, pour que nous soyons bien en mesure d'assurer la mission de permanence de sûreté aérienne qui est dévolue au Fennec.

En ce qui concerne le Casa, nous avons deux options : l'option Casa NG et l'option FMTC, qui nécessitera de développer un nouvel appareil. Ce sont deux options très différentes, toujours à l'étude. Vous l'avez très bien souligné, nous en avons besoin. La manière dont nous utilisons le Casa en outre-mer, pour se déplacer sur les petites îles autour de la Nouvelle-Calédonie par exemple, correspond bien à ce segment. Ce FMTC fait l'objet d'études, mais il se situe après 2032-2033, car nous aurons un Casa qui sera encore en service à l'horizon 2035.

Pour ce qui est des capacités d'action dans l'espace, oui, nous avons fait le choix d'une approche très incrémentale sur le programme EGIDE, en commençant par plusieurs YODA avant de monter en gamme. C'était pour avoir quelque chose rapidement, afin de pouvoir à la fois former nos personnels à l'action dans l'espace et mener des opérations. Sinon, pour un programme EGIDE complet, le délai était 2030 au minimum. Je pense que ce choix incrémental était le bon. Après se posera la question de savoir comment les envoyer sur leur orbite géostationnaire, *via* Ariane ou un autre véhicule, avec toutes les difficultés que vous connaissez.

En revanche, sur la militarisation de l'espace, je pense que les négociations sont au point mort. L'espace est militarisé, réellement militarisé. Nous le voyons tous les jours, entre les satellites russes, les patrouilleurs, les brouilleurs qui sont dans l'espace ou même les armes à énergie dirigée. Il existe véritablement une guerre spatiale. On désorbite des satellites, on les fait voler en patrouille pour aller gêner d'autres satellites de grands compétiteurs. C'est une réalité. Je pense que cette militarisation de l'espace est inexorable.

M. le président Jean-Michel Jacques. Je vous remercie beaucoup, mon général, pour toutes ces réponses.

La séance est levée à vingt heures une.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. – Mme Valérie Bazin-Malgras, M. Yannick Chenevard, Mme Caroline Colombier, Mme Geneviève Darrieussecq, M. Frank Giletti, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Jean-Michel Jacques, M. Julien Limongi, Mme Lise Magnier, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Marie Récalde, Mme Catherine Rimbart, M. Arnaud Saint-Martin, M. Sébastien Saint-Pasteur, M. Romain Tonussi, Mme Corinne Vignon

Excusés. - M. Christophe Blanchet, M. Frédéric Boccaletti, M. Manuel Bompard, M. Hubert Brigand, M. Bernard Chaix, Mme Cyrielle Chatelain, M. Michel Criaud, M. Moerani Frébault, M. Pascal Jenft, M. Loïc Kervran, M. Abdelkader Lahmar, Mme Nadine Lechon, Mme Isabelle Rauch, Mme Mereana Reid Arbelot, Mme Marie-Pierre Rixain, Mme Isabelle Santiago, M. Mikaele Seo, M. Boris Vallaud